



# Et moi... Prof d'EPS



Statuts



Réforme du  
collège



Horaires



Programmes



#SyndicatUtile



## Rentrée 2015 : quoi de neuf ?

*Cette rentrée est marquée par la mise en place effective du nouveau statut et des IMP. Concernant les heures de service, c'est un statu quo en Eps (17 h pour un agrégé et 20 h pour un PEPS dont 3 h de sport scolaire).*

### Les IMP

Les Indemnités de mission particulière concernent plus particulièrement, en Eps, la coordo Eps pour laquelle le SE-Unsa a obtenu un cadrage national. La coordo de district Unss est également revue. Des possibilités exceptionnelles de décharges horaires sont possibles pour ces deux coordinations, avec l'accord de votre recteur.

### Les pondérations et allègements de service

- Pondération de 1,1 dans les REP+.
- 1 h d'allègement de service pour l'enseignant ayant un service sur 2 communes différentes ou 3 établissements différents. Cet allègement est valable pour les TZR.

### Le certificat médical plus obligatoire à l'Unss ?

Un amendement à la loi de santé a été adopté par l'Assemblée nationale au printemps dernier, supprimant l'obligation du certificat médical pour les activités de sport scolaire. Toutefois, à ce jour, le Code de l'Éducation qui régit le certificat médical dans les activités de sport scolaire n'a pas été modifié en ce sens. L'obligation à cette rentrée est donc toujours en vigueur (à l'heure de l'écriture de cet article).



## Rentrée 2016 : réforme du collège et nouveaux programmes

### Les programmes Eps

Ils s'appliqueront tous à la rentrée 2016, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Ils définissent les compétences travaillées en Eps en les articulant plus fortement au socle commun.

Le SE-Unsa a porté auprès du Conseil supérieur des programmes la volonté de ne pas détruire la matrice disciplinaire cohérente installée depuis quelques années de la maternelle au lycée.

L'APSA ne doit être que le support, voire le prétexte, pour développer des compétences, qu'elles soient motrices, méthodologiques ou sociales. C'est pourquoi il ne faut pas penser groupement d'APSA, ou classification par nature d'éléments culturels sportifs, mais bien penser compétences, ou grandes catégories de problèmes posés à l'élève pour qu'il se développe. Notre action a débouché sur des évolutions sensibles.

### Les EPI

Les Enseignements pratiques interdisciplinaires sont des espaces offerts aux élèves du cycle 4, à raison de 2 ou 3 h par semaine selon le choix des équipes, pour développer des projets, reliant deux ou plusieurs disciplines. On y traite le programme et on y travaille les compétences du socle commun. Les enseignants d'Eps pourront participer à de nombreuses thématiques proposées (Corps, santé, bien-être ; information, communication et citoyenneté...)

### Le DNB

Il est revu. Il atteste de la maîtrise du socle commun. Le Livret personnel de compétences est supprimé. Nous ne savons pas à ce jour ce que deviendra le protocole imposé en Eps pour le DNB.

### La grille horaire

Notre combat pour le maintien des heures d'Eps a été payant : pas de changement à la rentrée 2016 alors que le ministère prévoyait 3 h en 6<sup>ème</sup>.

### Ce que le SE-Unsa a obtenu

Des heures-profs conséquentes (3 h par classe) pour le travail en groupe réduit ou la coanimation.

### Ce que défend le SE-Unsa

- Des EPI et de l'AP qui concernent toutes les disciplines, garantis dans les horaires des disciplines
- Des programmes et un socle commun s'articulant pleinement pour mettre fin à la double-évaluation des élèves et promouvoir les compétences didactisées
- Des compétences déclinant des niveaux de maîtrises descriptifs et progressifs tout au long de la scolarité



# Reconnaître et promouvoir le métier de PEPS

- **Le service de l'enseignant**

La refonte du métier aurait pu être l'occasion de devenir « un prof comme les autres » avec un service de 18 h ou 15 h et un passage dans le corps des certifiés. Malheureusement il n'en est rien. Le SE-Unsa propose un service de 16 h+2 h pour les PEPS et de 13 h+2 h pour les agrégés d'EPS. Cela permettrait, entre autres, d'être rémunéré de la même manière que les certifiés.

- **La santé de l'enseignant**

Un service de 20 h implique 3000 h supplémentaires effectuées dans une carrière par rapport à un certifié. Le SE-Unsa propose la mise en place d'une visite médicale régulière et d'un suivi médical particulier pour les enseignants d'EPS.

- **Le sport scolaire au cœur**

C'est une dimension incontournable de notre métier. Le SE-Unsa est fortement attaché à la pratique du sport scolaire. Entrant dans l'année du sport à l'École, nous aurons l'occasion d'échanger sur les orientations à venir du sport scolaire pour s'adapter à nos élèves.

- **La Gestion des ressources humaines**

Le SE-Unsa porte cette année une attention particulière sur la gestion des ressources humaines ainsi que des propositions d'améliorations. Toutes les thématiques de mobilité, de formation continue, d'évaluation des enseignants ... doivent compléter la Refondation de l'École.



## MIEUX NOUS CONNAÎTRE

- Demandez votre Guide-métier EPS 2015-2016 à votre section académique ou à [eps@se-unsa.org](mailto:eps@se-unsa.org)
- Abonnez-vous à notre infolettre EPS sur <http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique830>